

ANNECY, LE VENDREDI 13 DECEMBRE 2024

## VOIRIE

### Le Conseil départemental inaugure les travaux d'agrandissement du tunnel de Gurnel sur la RD 22 à Vinzier

#### Calendrier prévisionnel des travaux :

> **2025** : fin des travaux du tunnel et démarrage des galeries : adaptations des écrans existants, terrassements, clouages, démarrage des fondations profondes (micro-pieux),

> **2026** : terrassements, fondations, démarrage de la réalisation des appuis (poteaux),

> **2027** : réalisation des appuis, chevêtres (support arrière des dalles) et remblaiement, démarrage de la réalisation des dalles,

> **2028** : dalles, équipements et finitions. Fin des travaux.

**A chaque période hivernale, de mi-décembre à mi-avril, la route est rouverte à la circulation.**

La route départementale 22 a été impactée à plusieurs reprises par d'importants éboulements rocheux, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a donc décidé d'entreprendre des études et des travaux de protection contre les risques naturels sur la RD 22 depuis 2018. Ces travaux de sécurisation seront réalisés en plusieurs phases jusqu'en 2028. Les deux premières étant désormais achevées, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Nicolas Rubin, 1er Vice-président et Conseiller départemental du Canton d'Evian-les-Bains ainsi que Richard Baud, Conseiller départemental du Canton de Thonon-les-Bains, ont inauguré les travaux d'agrandissement du tunnel de Gurnel, en présence de Marie-Pierre Girard, Maire de Vinzier et Karole Bontaz, Maire de Chevenoz.

En 2018, un éboulement conséquent au niveau du tunnel de Gurnel a conduit le Conseil départemental à entreprendre des études et des travaux de grande ampleur pour sécuriser la route.

L'opération a démarré avec l'élargissement du tunnel de Gurnel dont les travaux, d'un coût équivalent à **1,85 M€ HT**, se sont déroulés en deux phases :

- D'avril à juillet 2024 : renforcement du massif par injections,
- De septembre à décembre 2024 : élargissement du tunnel par les terrassements et la mise en place de la structure portante (cintres métalliques et béton projeté). L'ouvrage propose à terme une largeur totale de 8 mètres contre 5 mètres auparavant, avec une largeur roulable de 6,60 mètres.

En parallèle, le Département a procédé en 2024 au traitement par clouage et minage de 3 masses rocheuses instables pour un montant de 250 000 € HT.

Au-delà de l'agrandissement du tunnel du Gurnel et des sécurisations sur les masses rocheuses, de futures galeries pare-blocs à dissipation d'énergie seront construites de part et d'autre du tunnel de Gurnel ainsi que sur une portion de la route en amont vers Bioge, devenant les plus grandes galeries de ce type en Europe. Ces galeries, quatre fois plus performantes que des filets de protection, seront capables de dissiper l'impact des potentiels éboulements sur près de 545 mètres. Ces ouvrages seront dotés d'éclairages latéraux pour renforcer la sécurité des cyclistes.

**Le montant global de ce chantier s'élève à 80 M€, financés à 100 % par le Conseil départemental de la Haute-Savoie.**

#### CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

**Célia PICARD**

**06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61**

Attachée de Presse

**Leslie GUILLEMAIN**

**06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89**

[media@hautsavoie.fr](mailto:media@hautsavoie.fr)

[hautsavoie.fr/espacepresse](http://hautsavoie.fr/espacepresse)

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)